

Sommaire	
La vie municipale	3
Points adjoints et délégués	4/6
Infos diverses	7/8
La vie des associations	9/13
Biodiversité / Déchets	14
Commerçants et artisans	15
Agenda	16



• Édition :

Commune de Dignac

• Mairie :

05 45 24 50 35 - mairie@dignac.fr

Ouverture tous les matins :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Les après-midis :

Les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h

• Responsable de publication :

Françoise DELAGE

• Rédaction :

Béatrice JEAN

et la commission communication

• Remerciements :

Tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir de la matière aux articles

• Première de couverture :

Lavoir du Bourg

• Conception et réalisation :

Agate Communication - 05 45 61 12 89 www.agatecom.fr

• Date de parution :

Novembre 2022

Le mot du Maire

Cher(e)s administré(e)s,

ous venons de passer un été difficile marqué par une chaleur et une sécheresse inhabituelles. Nous allons devoir faire face à de nouvelles difficultés avec la hausse des prix, la pénurie de carburants et de nombreux produits. Au niveau de la commune, celles-ci sont de plus en plus perceptibles.

Pour la maison de santé, nous avions incité les entreprises à anticiper les achats de matériaux afin de limiter la hausse des prix, mais aujourd'hui les retards de livraisons de fournitures ralentissent la poursuite des travaux.

D'importants mouvements de personnel et des départs en retraite dans nos cabinets d'études perturbent les prévisions des dates éventuelles de travaux à la salle des fêtes et pour l'aménagement du Bourg.

La hausse des dépenses de fonctionnement comme le chauffage, l'électricité, les produits alimentaires affectera notre capacité à améliorer nos routes et à financer des investissements nouveaux. Nous avons déjà réduit la durée de l'éclairage public et limité le chauffage des bâtiments à 19 degrés. Nous poursuivons en priorité les travaux d'économie d'énergie et appelons tous les utilisateurs des installations communales à une grande vigilance par rapport au gaspillage.

Malgré tout, vous pourrez constater dans le bulletin que de nombreuses manifestations sont annoncées pour les mois à venir et j'espère que nous saurons les apprécier pleinement.

Je profite également de ce bulletin, pour rappeler que le stationnement est interdit sur les trottoirs, que les arrêts minutes ne doivent pas être encombrés par les riverains, les poubelles doivent être rentrées après le ramassage.

D'autre part, la végétation doit être régulièrement entretenue en bord de voie (rues, routes et chemins communaux), afin de ne pas empiéter sur l'espace public, les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut avant taille. A l'avenir le défaut d'entretien pourra faire l'objet de travaux aux frais des administrés défaillants.

Quoi qu'il en soit, je vous souhaite une bonne lecture de ce Dignac Infos qui vous tient informés de l'actualité communale.

Cordialement,

Le Maire,

Françoise DELAGE



La vie municipale

Au fil des Conseils (des 9 mai, 29 juin et 26 septembre)

- Acquisition de la parcelle cadastrée F 480 sise «Le Maine Bouyer» pour la somme de 3 500 €. Une bâche incendie y sera implantée.
- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité

Le recrutement aura lieu sur un emploi non permanent d'agent contractuel pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris à compter du 1^{er} juillet 2022.

■ Instauration du télétravail

Il convient d'autoriser le télétravail et d'établir un règlement en cas de nécessité pour les services administratifs.

- Convention signée pour le nouveau service au CDG16 : Aide la gestion des archives.
- Tarifs périscolaires à compter du 1er septembre 2022

Une légère augmentation du prix des repas est appliquée suite aux diverses hausses des denrées et de l'énergie, par contre les tarifs de la garderie sont inchangés.

RESTAURANT SCOLAIRE	Tarifs 2022-2023
Forfait mensuel	36,90 €
Tarif Repas	2,70 €
Forfait mensuel Projet d'Accueil Individualisé (PAI)	10,00 €
Tarif repas PAI	0,72 €
Repas personnel, élus, enseignants	4,85 €
Repas personnes extérieures (accueil de jour)	8,00 €

■ Tarifs des concessions funéraires à compter du 30 juin 2022

Les concessions sont dorénavant de 30 ans ou 50 ans.

Concessions simples:

 $1.50x2.80 = 4.20m^{2} à 65€/m^{2}$ 2.

30 ans : 273€ 50 ans : 455€

Columbarium:

30 ans : 610 € la case

(inchangés)

Concessions doubles:

 $2.50x2.80 = 7m^{\circ} à 65€/m^{\circ}$

30 ans : 455€ 50 ans : 760€

Cavurnes : $1x1.20 = 1.20 \text{ m}^2$

30 ans : 100€ 50 ans : 170€





■ Tarifs de la location de la salle polyvalente à compter du 1er janvier 2023

Suite à l'augmentation des charges, notamment du prix de l'électricité, une réévaluation des tarifs s'impose.

1°) Habitants de la commune ou associations hors commune :

	Une journée du lundi au vendredi	Dont arrhes	Week-end (dès le vendredi 17h)	Dont arrhes
Grande salle, bar et foyer	110,00€	30,00€	200,00€	50,00€
Cuisine avec vaisselle	50,00 €	15,00€	100,00€	25,00€
Chauffage	40,00 €	10,00€	80,00€	20,00€

2°) Habitants hors commune:

	Une journée du lundi au vendredi	Dont arrhes	Week-end (dès le vendredi 17h)	Dont arrhes
Grande salle, bar et foyer	220,00€	55,00€	400,00€	100,00€
Cuisine avec vaisselle	50,00 €	15,00€	100,00€	25,00€
Chauffage	40,00 €	10,00€	80,00€	20,00€

■ Don pour soutenir la population ukrainienne

Le conseil propose le versement d'un don de 1 000 € à la population ukrainienne par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France.

- Subvention Coopérative Scolaire 2022 pour un montant de 1 800 € pour les transports scolaires des élèves de l'école lors de sorties pédagogiques.
- Accord de principe: concernant l'échange d'une partie du chemin rural de La Vergne traversant la propriété de M. Gonzalez, avec le chemin existant sur la parcelle B 17 lui appartenant.
- **■** Inscription de chemins au PDIPR.



POINTS ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Communication et population

Béatrice JEAN

Octobre rose

La commune a participé à l'action Octobre rose en parant la mairie de parapluies roses et en organisant en partenariat avec la maison de santé de la clé d'or, le 20 octobre, une soirée consacrée au dépistage du cancer du sein.

Ma Maison A'Venir

Le 1^{er} juillet l'animation avec Ma Maison A'Venir proposant des solutions pour bien vieillir chez soi, a connu une bonne fréquentation et beaucoup d'intérêt.





Goûter des aînés

Le 1^{er} octobre, la municipalité et le CAS ont organisé une après-midi récréative pour nos plus de 70 ans avec spectacles et pâtisseries, le tout dans une ambiance récréative.

Malheureusement de nombreuses personnes pourtant inscrites ne sont pas venues et n'ont pas prévenu de leur absence. Dommage car cela représente un coût pour la collectivité.

Communication

Tous les outils, Panneau Pocket, site internet dignac.fr, Facebook sont régulièrement consultés et l'équipe de la communication de la commune fait tout son possible pour être réactif et vous faire partager toutes les informations et événements rapidement.

Nouveauté au niveau de la diffusion des réunions de conseil suite à la réforme des publicités du 1^{er} juillet 2022 : en effet la liste des délibérations examinées en séance et le procès verbal du précèdent conseil, après approbation, doivent être publiés sur le site internet de la commune la semaine suivant la réunion.

La version papier est toujours consultable en mairie pour tout administré qui en fera la demande, l'affichage n'étant plus obligatoire.

Aménagement du territoire

Jean-Noël GUEDON

TRAVAUX DE VOIRIE 2022

L'entreprise EIFFAGE a été choisie pour effectuer les travaux :

- CHEZ MASSILLOUX : Entrée de chemin : empierrement, création de fossé et busage
- LES LANDES : Scarification, reprofilage, pose de bordures A2 et application du tapis d'enrobé
- LA CÔTE NORD : Pose de bordures et gravillonnage
- LA CÔTE SUD : Scarification, reprofilage, pose de buses, bordures A2 et application du tapis d'enrobé
- BOIVERDEAU : Scarification, reprofilage et gravillonnage bicouche
- LES FORGES : Scarification, reprofilage, pose de bordures A2, terre végétale, Application du tapis d'enrobé
- >> POUR UN MONTANT GLOBAL DE: 110 945 Euros HT.











POINTS ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS - Suite

Environnement, vie associative

Eric SUIRE

La Vie de la commune : associative et économique

Le Marché local poursuit sa route. Une fois par mois le Hangar héberge une dizaine de producteurs locaux. Vous y trouverez du porc, de la volaille, un assortiment de boucherie-charcuterie, du poisson, des fromages, de la bière, du miel et du fromage...

Le premier Marché de Producteurs de Pays, le 16 septembre, a connu un franc succès. Le partenariat CAD/Mairie a parfaitement fonctionné. Vous avez été très nombreux à acheter vos produits et à les consommer sur place, au soleil, sur les tables installées devant la mairie. Un joli concert a parfaitement terminé cette belle soirée. Ce marché sera reconduit à l'été 2023.

Le concours photo a vu deux lauréats cette année. Les soixante deux votants n'ont pu départager MM. Gonort et Poupet. Ils se sont vus offrir un bon cadeau à retirer à l'épicerie Vival. Le troisième concours est lancé avec comme thème «Les gens d'ici pris sur le vif». De belles surprises seront certainement au rendez-vous.





Les prises guirlandes de la rue de la Clé d'Or ont été rénovées. Un gros effort a été fait par la mairie sur le choix des décorations de Noël tout en restant attentifs aux économies d'énergie.

La place des Lavandières va retrouver des couleurs : un tapis de fleurs automnales va y être installé.

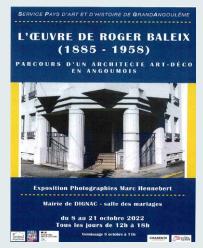
Education, jeunesse et culture

Francoise GAUTIER

CULTURE

L'EXPOSITION PHOTOGRA-PHIQUE «Roger BALEIX 1885-1958», retraçant le parcours d'un architecte Art Déco en Angoumois, a eu lieu du 8 au 21 octobre, Salle des Mariages. Elle a été conçue et réalisée par le service Pays d'Art et d'Histoire de Grand-Angoulême.

Un livret illustré de photographies inédites propose un regard contemporain sur



les édifices emblématiques signés Roger Baleix sur le territoire de GrandAngoulême.

LES SOIRS BLEUS se sont déroulés le vendredi 26 août dans la cour de l'école: 2 spectacles offerts par la commune en partenariat avec GrandAngoulême.

A 18h30 : danse hip-hop par des enfants de l'école suite au stage de la professeure Elsa Fredon, qui anime à Dignac cette activité dans le cadre des TAP pendant l'année scolaire.

A 21h : concert de musique avec «Julien Dexant».

POINT LECTURE avec Lireadignac

Un groupe de bénévoles s'active chaque mardi après-midi pour réceptionner, enregistrer, classer les dons de livres provenant de particuliers ou d'autres médiathèques comme récemment l'ALPHA à Angoulême.

Dans l'attente d'un rafraichissement du local, le don de livres et le service de prêt continuent de fonctionner en contactant le 06 07 30 71 33 ou 06 31 77 32 26 ou Mairie 05 45 24 50 35.

Les bénévoles ont participé au prix des lecteurs du premier roman avec la médiathèque de Villebois ainsi qu'au prix des Lectures Européennes de Cognac avec le Service Départemental de Lecture. Notre point lecture proposera les livres des lauréats lorsque ceux-ci auront été désignés vainqueurs en fin d'année par les lecteurs et les lectrices de toutes les bibliothèques participantes aux prix.











DEDUCATION - JEUNESSE 1

Rentrée scolaire 2022-2023 à l'école primaire Marie et François Mayoux de Dignac : 109 élèves

- 2 classes maternelles de 28 élèves de 3 à 6 ans
- 3 classes élémentaires de 81 élèves de 6 à 11 ans

Les maternelles

Marine Deschamps remplace Maryvonne Nebout qui est partie à la retraite.

Temps de garderie et d'activités périscolaires

Skate board, mangas, handballs jeux de rôles, escrime, jeux de sociétés, lecture, éveil culinaire...









La commune recherche un ou une bénévole en service civique pour une mission de mémoire et citoyenneté avec la mise en place et le fonctionnement d'un conseil municipal des enfants et des jeunes. La démarche s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif De Territoire en œuvre depuis 2015 dans la commune.



POINTS ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS - Suite

Projets habitat, foncier

Pascal MORELET

Travaux réalisés

Dans le cadre d'économie d'énergie, une partie des luminaires de la mairie et de l'école ont été remplacés par des leds et pose de détecteur de présence dans diverses pièces. Les menuiseries de la salle des adjoints et du bureau du maire ont été changées car elles étaient vétustes et surtout très énergivores.



Cet été le démoussage de la toiture de l'école a été réalisé, ainsi que des travaux de peinture dans la cuisine et bureau du cuisinier.

Des cylindres numériques vont remplacer plusieurs serrures de nos bâtiments communaux afin de diminuer la multiplicité des clés (source de dépenses) pour chaque utilisateur. En effet, un seul badge permettra d'ouvrir plusieurs serrures après une programmation en mairie des salles, des jours et des créneaux horaires d'utilisation.

Projets et travaux en cours

En fin d'année, la couverture sera refaite à l'identique sur l'arrière du hangar.

La rénovation aussi bien énergétique que sécuritaire de la salle polyvalente est toujours en cours d'étude, sachant qu'une partie des travaux est subventionnée par l'État.

Le remplacement de la chaudière de la salle polyvalente par une pompe à chaleur a été réalisé.

Projet de rénovation de la salle d'activités jouxtant la garderie de l'école.

Pour la maison de santé, 80% des travaux de réalisation sont faits. Début des déménagements mi octobre de certains professionnels de santé dans la nouvelle partie et poursuite des travaux du bâtiment «historique» et du cabinet infirmier. La maison de santé sera achevée courant premier trimestre 2023 et accueillera de nouveaux praticiens.



Cimetières et patrimoine

Jean-François REDON

Cimetière

L'élaboration du règlement intérieur des cimetières est pratiquement terminée. Il sera consultable en mairie et sur le site internet de la commune. L'engazonnement des cimetières de Beaulieu et de Cloulas a été repoussé à cause de la sécheresse.

Plan communal

Le plan de la commune est terminé.

Il est en phase d'impression et sera bientôt en version papier à la mairie, sur le site internet et sur un tableau d'affichage place de l'Ombrière avec les noms des rues, lieux-dits, places, etc...

Biodiversité

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité, Charente Nature a fait cet été un comptage des chauves-souris dans certains lieux publics de la commune.

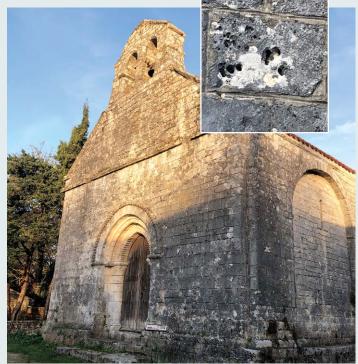
Ce recensement s'est fait à la tombée de la nuit sur plusieurs périodes.

C'est au niveau de l'église de Cloulas que l'on a pu observer la plus grande population de Chiroptères, à la sortie de leur habitat, dans des trous de murs extérieurs du monument. On a dénombré 65 chauvessouris communes (type pipis-

trelle) et une chauve-souris oreillard, plus rare dans notre région.







INFOS DIVERSES



L'ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT permet d'accueillir pour une journée par semaine, des personnes âgées vivant à leur domicile. Il est autorisé à recevoir des personnes âgées en perte d'autonomie et / ou présentant une pathologie neuro-dégénérative (Maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées).

POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE: Favoriser l'autonomie afin de préserver le plus longtemps possible le maintien à domicile, prévenir certains risques liés à la pathologie (chute, dénutrition, troubles du comportement), Favoriser les liens sociaux et rompre l'isolement, Stimuler la mémoire.

POUR L'AIDANT : Proposer aux aidants une solution de répit pour les soulager et leur permettre de développer des activités personnelles, participer au soutien des familles, en favorisant les échanges entre les familles et les professionnels.

QUAND ? L'équipe de l'accueil de jour itinérant s'installe dans un lieu adapté mis à disposition par la commune : à Dignac l'équipe est installée dans la salle des associations et vous accueille les vendredis, sauf les jours fériés.

COMMENT ? Le transport est organisé le matin et le soir du domicile au lieu d'accueil. Le déjeuner et le goûter sont prévus sur place.

CONTACTS:

Myriam Faure 06 48 66 63 58 m.faure@residencemutualiste16.fr Isabelle Delbernet 05 45 25 49 90 i.delbernet@residencemutualiste16.fr



ENQUÊTE POUR LE MARCHÉ MENSUEL

Nous allons en début d'année fêter le premier anniversaire de notre marché local. C'est l'occasion d'un premier bilan. Nous aimerions connaître vos avis via ce questionnaire :

- 1. La fréquence d'une fois par mois vous satisfait-elle? Si non que souhaiteriez-vous?
- 2. Le repérage du marché et l'affichage aux entrées du village : suffisant ou non ? Vos suggestions ?
- 3. Qu'aimeriez-vous trouver comme autres commerçants?
- 4. Souhaiteriez-vous voir ouvrir le marché à de l'artisanat ?

Vous pouvez répondre sur papier libre et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie, ou par Messenger, ou par mail à **accueil@dignac.fr**.

Dates des prochains marchés :

Vendredi 4 Novembre • Vendredi 2 Décembre • Vendredi 6 Janvier.





INFOS DIVERSES



SANTÉ

Se connaître pour rester en forme - FAITES LE POINT! Si des signes vous alertent:

- Perte de poids involontaire Fatigue plus importante Ralentissement de la vitesse de marche Perte de force musculaire
- Baisse auditive et/ou visuelle
 Oublis, baisse de la mémoire
 Baisse de motivation...

>>> Si vous avez coché au moins une case, appelez le DAC-PTA16 (Dispositif d'Appui à la Coordination de Charente) au **0809 109 109** – appel gratuit ou par mail **contact@pta16.fr**.

Possibilité de bénéficier d'une consultation infirmière gratuite à votre domicile.

En téléchargeant gratuitement l'application Icope Monitor sur votre téléphone ou tablette













10 bornes à déchets en cours d'implantation sur la commune

Beaulieu
Cloulas
Lascour
Les Landes
Le Maine Bouyer
Aire de L'Échelle
Route du Mas



Rte de Lascour (Aire de stockage)

Pour répondre à l'obligation réglementaire qui interdit les déchets alimentaires dans les ordures ménagères à partir du 1er janvier 2024, GrandAngoulême souhaite fournir à l'ensemble des habitants de son territoire des solutions techniques de tri et de valorisation de ce type de déchets : en circuit court par du compostage (à domicile ou de proximité) ou, pour les déchets plus «critiques» (qui sentent vite et fort) via l'utilisation de bornes à déchets alimentaires. L'agglomération distribuera donc gratuitement les équipements nécessaires dans ses 38 communes d'ici fin 2023 : composteurs, bio-seaux et badges d'accès aux bornes à déchets alimentaires. La première vague de ces distributions de proximité concerne 18 communes, soit environ 15 000 foyers. Sur Dignac elle a eu lieu les 4 et 5 octobre. Les professionnels quant à eux doivent utiliser les filières professionnelles. Parallèlement, près de 120 bornes à déchets alimentaires seront installées sur ces 18 communes. Elles seront opérationnelles au plus tard en décembre 2022 et collectées par GrandAngoulême.

Un doute, une question sur le tri des déchets alimentaires, la localisation d'une borne près de votre domicile...? Rendez-vous sur le nouveau site: **www.pluspropremaville.fr** (rubrique Trier).

Pour celles et ceux qui n'ont pu récupérer leur matériel (composteurs, seaux et badge), contacter la mairie où un recensement est en cours afin de prévoir une nouvelle date de distribution, ou contacter le N°Vert 0 800 77 99 20.

IMPORTANT - Les dates à retenir -

- **Début novembre 2022 :** déverrouillage des bornes à déchets alimentaires et démarrage de la collecte des bornes en suivant.
- Mi-décembre 2022 : distribution par le Service Déchets Ménagers dans vos boîtes aux lettres d'une communication adaptée au changement de fréquence du ramassage des ordures ménagères, dans les 18 communes concernées avec communication dans la presse, site internet etc...
- 1st janvier 2023 : Collecte des bacs noirs une semaine sur deux (sans changement du jour actuel).

La vie des associations

Comité d'Animation de Dignac

L'année qui vient de s'écouler depuis le **Dignac infos** d'avril a-t-elle été à la hauteur des ambitions du CAD ? On a vu éclore des projets culturels et la reprise d'une vie associative que la pandémie (entre autres...) avait quelque peu étouffée.

Faisons-en le bilan pour en juger :

Le Printemps de Beaulieu (les 4 et 5 juin) fut une réussite. Tant le samedi avec la présence des artisans installés sous les échoppes et la fabrique de pains et de fouées par les «Beaulieusards» très investis, que le dimanche autour du repas traditionnel du «jambon rissolé au four». La visite de Notre Dame de la Nativité, du cimetière et des fours à pain du village par un guide du PAH et la chorale dans l'église par le groupe Cant'on chante ont été suivies avec intérêt. Dignacois -et autres- se sont réjouis de ces deux journées de retrouvailles villageoises.

Musique et patrimoine (le dimanche 10 juillet) a accueilli sous les ombrages du château du Pouyaud deux concerts également appréciés : Rêveries musicales, des deux chanteuses et instrumentistes Judith Charron et Mathilde Limal, a particulièrement ému le public et Harmonia 2 de Christophe Mège et Jean-Baptiste Savarita a clos la soirée avec charme et gaîté. Le spectacle de feu de la compagnie Tan Elle, initialement programmé mais annulé pour cause de sécheresse, a été remplacé par une déambulation poétique dans le parc. La visite des extérieurs du château par une guide conférencière du PAH a été très suivie ; en revanche les deux concerts n'ont pas bénéficié d'un public très nourri. Aussi le CAD envisage-t-il, pour l'an prochain, de programmer Musique et patrimoine autour d'un autre lieu patrimonial (l'église Saint Cybard) afin de créer un renouveau d'intérêt.

Voilà donc les deux évènements phares de l'année avec, bien sûr, le concert de **La Quinte** de janvier.

Mais le CAD s'est investi dans d'autres manifestations.

Les bénévoles ont ainsi participé activement aux Soirs bleus, en tenant la buvette toute la soirée, au Marché des producteurs de pays avec buvette et stand de restauration. Pour ces deux manifestations gérées par la commune l'équipe active du CAD a installé scène, tables, chaises, buvette, poêle etc...

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, le CAD a organisé la visite de «nos trois clochers». Une quarantaine de personnes ont suivi avec beaucoup d'intérêt et de curiosité les explications de la guide conférencière du PAH autour de l'église de Beaulieu, du cimetière et du four à pain (un échange très instructif s'est établi entre les visiteurs et la guide); autour de Saint-Sulpice de Cloulas et de ses fontaine et lavoir; autour

de Saint Cybard de Dignac. Un rafraîchissement offert par le CAD devant le parvis a permis de partager un moment de convivialité.

De nombreuses manifestations donc, mais aussi les **activités des sections** qui se réunissent chaque semaine :

- Section couture, le lundi après-midi, à partir de 14h. Mireille Le Bournot 06 19 09 96 89.
- Section danse du monde, le vendredi de 14h30 à 16h, dans la salle polyvalente. Josiane Bouquet 05 45 21 20 13.
- Section tarot, le mardi soir à partir de 20h15 salle des associations et le vendredi à 14h salle des aînés. Michel Martinet 06 25 63 56 10.
- Section rando, nouvellement créée, journée de randonnée et lieu de rendez-vous à préciser Thierry Verley 06 73 76 70 04.
- Section nature et patrimoine, en collaboration avec la municipalité. Section qui, en lien avec les «randonneurs», mais pas que, se donne pour but de mener à bien des travaux d'intérêt général: entretiens des chemins de randonnée, ouverture d'autres chemins ruraux... Cette section, en création, a besoin de forces neuves. N'hésitez pas à nous rejoindre. Bernard Croizet 05 45 24 54 18 et Eric Suire 06 86 13 97 18.

Pour terminer l'année, le CAD vous invite le samedi 10 décembre à une pièce de théâtre : Treize à table par la Compagnie Le manteau d'Arlequin. Un réveillon de Noël sous haute tension. Antoine et Madeleine vont-ils réussir à éviter le maléfique 13 à table ? Venez les aider à conjurer le sort.

Pour commencer l'année 2023, le CAD vous invite à la soirée-cabaret, enfin retrouvée, le samedi 28 janvier avec Walkin'with Django, un trio de jazz manouche qui va vous charmer.

Et à suivre, le Printemps de Beaulieu, Musique et patrimoine, et autres rendez-vous à prévoir.

Vous voulez nous rejoindre, nous aider, nous donner de nouvelles idées, venez à l'assemblée générale le samedi 3 décembre à 18h dans la salle polyvalente.

Vous êtes les bienvenu(e)s. On vous attend!

















La vie des associations

Hors Cadre VTT

e nombreux Dignacois pratiquent le VTT au sein de l'association Hors Cadre bien que cette association soit domiciliée sur Garat.

Vous avez sûrement rencontré ces passionnés un dimanche matin sur les chemins.

Le programme est simple : une sortie par semaine. Cette sortie peut être menée par un membre du club ou organisée par un club voisin.

C'est aussi quelques week-ends par an dédiés à la découverte des départements voisins.

C'est enfin une semaine pleine consacrée au VTT. C'est ainsi que les départements du Lot, des Alpes, des Pyrénées, de le Bretagne, mais aussi l'Espagne ou le Maroc ont accueilli les maillots bleus du club.

Pour de plus amples renseignements : Marie Massavie au 07 77 38 90 25







Valéchel football

e groupement de jeunes «Vallée de l'Échelle foot» a réinvesti le terrain de football de la commune pour y pratiquer les matches des U13 et U15 tous les samedis.

Sur l'ensemble des licenciés, 15 dignacois sont inscrits au club.

Dirigeant: Philippe Mention.



Pétanque

Dignac Pétanque s'est proposée au championnat de France de para-pétanque adaptée les 21 et 22 Mai au boulodrome de Saint-Yrieix. Nous étions 7 bénévoles de l'association présents pour cette manifestation. Nous les remercions pour ces deux belles journées.

Le concours du samedi 28 mai «Challenge Jean Marc Fatrez» a rassemblé 32 équipes, soit 8 de plus qu'en 2021. **PHOTO 5**

Mise en place d'un inter-club le 2 Juillet entre les licenciés et les anciens de Dignac. Nous étions 23 personnes et avons passé un très bon moment entre nous. A renouveler! PHOTO 3

Dignac Pétanque s'est rendue aux terrains de La Couronne le 9 Juillet pour notre troisième inter-club, 13 joueurs de Dignac étaient présents. Bravo à Michel Fonteneau qui a remporté la catégorie pointeur.

РНОТО 2

Le Concours du 14 Août a réuni 37 équipes en doublettes promotion.

PHOTO 1 et PHOTO 4

Le vide-grenier du dimanche 28 Août s'est déroulé dans une ambiance conviviale malgré la chaleur et une fréquentation moindre.

Merci à tous les bénévoles de l'association d'avoir répondu présent.

Au Forum du Sport et des Associations les 3 et 4 Septembre à l'Espace Carat, notre club était présent pour donner un coup de main à l'initiation jeune.

Merci à Loni, Antoine, Didier Bernier et Jean-Paul Montastruc pour leur aide.

A noter : Assemblée Générale le samedi 5 novembre 2022

Horaires d'entraînement :

Mardi soir de 18h à 20h et Vendredi soir de 18h à 20h

Entraînement jeunes :

Samedi matin de 9h30 à 11h30.











Chapitres

oici maintenant 4 ans que nous sommes à vos côtés pour lutter contre la misère féline. Nous soignons de plus en plus de chats chaque année. C'est ainsi qu'en frais vétérinaires, nous avons un budget qui ne cesse d'augmenter depuis la création de l'association pour soigner et sauver les animaux abandonnés : 4.493 € en 2018, 9.735 € en 2019, 12.597 € en 2020, 20.367 € en 2021.

Nous ne pouvons pas rester sourds à la souffrance animale. C'est pour cela que nous préconisons la stérilisation des chats afin de lutter contre la prolifération et l'abandon. Combien de chats arrivent blessés, mal en point, perdus, craintifs que nous remettons sur pied avant de les proposer à l'adoption? Au moins 80 chats par an jusqu'à présent.

Aidez-nous dans ce combat en devenant bénévoles, familles d'accueil, donateurs, adhérents ou en venant nous voir à la Caverne d'Aliba Chats. Ce bric à brac hebdomadaire est devenu le deuxième volet de notre action. En récupérant tout ce qui pourrait être jeté, nous donnons une seconde vie aux objets et le fruit de nos ventes est entièrement consacré aux dépenses vétérinaires.

C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire. Nous recyclons pour veiller sur notre planète et sur les animaux.

C'est au 18 rue du Claud du Bourg à Dignac, direction le stade, suivre le fléchage. *** Ouvert tous les samedis de 10h à 18h ***.

Merci pour votre soutien.

Pour en savoir plus, consultez nos pages sur Facebook :

https://www.facebook.com/association.chapitres https://www.facebook.com/lacavernedalibachats

Chapitres: Association d'intérêt général, dons déductibles à hauteur de 66 % dans la limite de 20% de vos revenus.

Merci à France Relance de nous avoir accordé une subvention pour stériliser encore plus de chats en partenariat avec la mairie de Dignac. Nous mettrons cette campagne en place cet automne et cet hiver.

Association CHAPITRES

Contact : Fabienne Guédon

Information, Prévention et Protection Animale 16410 DIGNAC - **Tél. 06 71 86 72 61** Association Loi 1901 n°W161005975 Mail: associationchapitres@orange.fr







Parents d'Élèves

ous avons pu clôturer l'année 2021-2022 avec la Kermesse, pour le plus grand bonheur des enfants, après 3 années consécutives sans cette manifestation. Au vu de l'enthousiasme démontré lors de la kermesse, nous souhaitons renouveler cet événement festif mais cette fois-ci les enfants nous présenteront leur spectacle en première partie.

La benne à papiers et cartons a eu un franc succès! Nous en profitons pour remercier toutes les personnes et les entreprises qui ont participé à la collecte. Il y aura à nouveau la benne à papier en fin d'année 2022 ainsi qu'en fin d'année scolaire 2023.

L'APE prévoit d'organiser une vente de calendriers, un spectacle pour Noël, un Loto, une vente de gâteaux...

Contact:

Edith DUGENEST - 06 79 44 36 87

Présidente APE de Dignac

Voici les nouveaux membres du bureau pour l'année 2022-2023 :

Présidente : Edith DUGENEST Vice-présidente : Estelle MARTIN Secrétaire : Célia GASZYNSKI Vice-secrétaire : Tiphaine BLAIZE Trésorière : Jessica FOURNIER Vice-trésorier : Romain LEBRAUD



La vie des associations

Amicale des Anciens

n cette fin d'année, force est de constater que la vie de notre club est très affectée par la pandémie. Le manque d'activités ; lotos, voyages etc... font que ce dernier est en léthargie.

Lors de notre dernier Conseil d'Administration nous avons pris la décision de faire une Assemblée Générale Ordinaire début 2023 pour statuer sur l'avenir de cette Association vieille de plus de 40 ans dont nous sommes très fiers, au pire une Assemblée Générale Extraordinaire pour décider de sa dissolution.

Il y a sans doute des solutions avant cela : une mobilisation de toutes les personnes retraitées ou non, qui se motiveraient pour reprendre le flambeau et ne pas laisser les **95 adhérents actuels orphelins**.

Il nous faut donc : Président(e), Secrétaire et Trésorier(e) impérativement lors de cette Assemblée Générale.

L'ancien Conseil d'Administration sera là pour assurer une transition en douceur et dans le temps.



Par la suite, un gros apport d'idées nouvelles sera nécessaire pour redonner l'envie, de la cohésion, du social, de l'entraide afin d'assurer ce lien si précieux de l'intergénération.

Dignac Philathélie

ous souhaitez collectionner timbres, cartes postales, documents philatéliques, suivre l'actualité philatélique, montrer vos trouvailles, échanger avec les adhérents, construire une collection, participer à des championnats de philatélie? Vous pouvez consulter les sites internet dédiés et vous pouvez aussi intégrer un petit groupe de passionnés en venant nous rejoindre le dernier vendredi du mois à l'exception des vacances scolaires.

Prochaine réunion : vendredi 25 Novembre à partir de 14h30 à la salle

communale du Razed 4, rue des Ecoles à Dignac.

Contact : Françoise Gautier-Marandat Mail : fgautier51@sfr.fr

Timbre vert à validité permanente émis le 23-6-2022 et vendu 1,16 €, dont 0,84 € sont reversés à la la Croix Rouge française. La Poste émet régulièrement des timbres célébrant les métiers de l'art et de l'artisanat. En 2022, le dinandier est mis à l'honneur.

Le dinandier fabrique des objets utilitaires et décoratifs par martelage à partir d'une





feuille de cuivre, d'étain ou de fer-blanc, casseroles, fontaines en cuivre, moules (comme les moules à kouglof en Alsace).

Dinandier vient de la ville belge de Dinant, où la tradition du travail du cuivre remonte au XIIe siècle.



Énergym

Nouvelles séances

Les cours de gym ont repris le 5 septembre dans la salle polyvalente de Dignac avec 2 nouvelles séances :

Tai-Chi le mercredi de 17h à 18h:

souplesse, concentration et respiration, le Tai-Chi améliore les postures, l'équilibre, et renforce les muscles. Il facilite la baisse du stress, et procure un bien-être pour le corps et l'esprit.

Et toujours les cours de **Gym Energy** le lundi de 18h30 à19h30 (Step, boxing, circuit training).

Gym tonic (renforcement musculaire, gym ball et circuit training) le jeudi de 18h30 à 19h30.



Gym douce (seniors) : renforcement musculaire, souplesse et équilibre – le vendredi de 10h à 11h.

Il est encore temps de nous rejoindre, 1 séance gratuite pour essayer.

Contact : Carole COMBES

Tél. : 06 84 75 44 57

ou gvdignac@outlook.com

L'Activité Physique Adaptée

L'Activité Physique Adaptée permet aux personnes âgées, ou souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap, de pratiquer une activité physique.

L'objectif est de lutter contre l'inactivité grâce à une pratique régulière d'activités physiques sollicitant la mobilité, l'équilibre, le renforcement musculaire, la souplesse, l'orientation spatio-temporelle, la coordination...

Les séances APA peuvent être prescrites sur ordonnance médicale pour les Affections de Longue Durée (ALD) et bénéficier d'une prise en charge par votre mutuelle. Les séances se déroulent par petit groupe et sont encadrées par un animateur formé APA

Le vendredi de 11h15 à 12h15 à la salle des fêtes de Dignac 1 séance d'essai gratuite.

Renseignements:

Carole Combes 06 84 75 44 57 ou gydignac@outlook.com

Les chevaux du Vallon

nfin toutes nos activités redémarrent. Les animations sont toutes au rendez vous. L'année 2022 sera un record avec 32 licences, donc difficile d'augmenter les effectifs pour l'instant. Progression des interventions en faveur du handicap (maison de retraite I.M.E.).

Dates à retenir :

- Passage de galops le 4 novembre.
- Vous pouvez nous rejoindre en décembre avec le père Noël à l'Espace Matisse à Soyaux, le Château de la Tranchade, Ma Campagne, Mareuil, Garat...

RENEAUME Daniel - Tél. : 06 08 85 79 42 3 impasse des équidés Chez Nadaud - 16410 DIGNAC



ADMR



'là l'automne et les événements récréatifs de l'ADMR Villebois et 3 forêts... et comme d'habitude, GRATUITS!

- La semaine sur la dénutrition : le mardi 22 novembre et le jeudi 24 novembre.

Pour sa 3^{ème} édition, la Semaine nationale de la dénutrition revient en 2022 **du 18 au 25 novembre**.

Cet événement de santé publique, prévu dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS 4, 2019-2023), piloté par le Ministère des Solidarités et de la Santé, est organisé par le Collectif de lutte contre la Dénutrition.

Cette année, France Alzheimer, membre du Collectif de Lutte contre la Dénutrition, et la Fédération départementale des associations ADMR (Association d'Aide à domicile en milieu rural) de Charente organisent des actions pendant cette période sur le département de la Charente.

L'ADMR Villebois et 3 forêts, association adhérente à la Fédération Départementale des associations ADMR de Charente, a souhaité s'inscrire dans cette démarche.

C'est pourquoi, plusieurs événements gratuits sont prévus à la Salle des fêtes de Villebois-Lavalette.

• Mardi 22 novembre 2022 :

- 10h-13h Atelier cuisine avec l'association Régallade : préparation et dégustation (contact : Marie au 05 45 37 00 50 – nombre de places limité). Réservé aux seniors.
- de 14h à 18h30 : Marché de producteurs Bio du territoire avec dégustation des produits à 17h (tout public).

• Jeudi 24 novembre 2022:

- de 14h à 17h (tout public)
- A ce jour, le programme est non défini précisément mais plusieurs ateliers de gymnastique animés par Le Comité Départemental de l'EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) présenteront leurs programmes destinés au public senior, les ateliers activités physiques adaptées, les programmes Prévention santé dont l'atelier équilibre ainsi que les exercices pour s'entraîner à se relever en cas de chute etc....
- L'après-midi récréatif musical et dansant : réservé aux seniors et Gratuit.

Vendredi 2 décembre 2022 : salle des fêtes de Villebois Lavalette

Pour terminer l'année «dans la joie et la bonne humeur», l'ADMR Villebois et 3 forêts organise un après-midi récréatif dansant à la salle des fêtes de Villebois -Lavalette.

Philippe Moreau, de la compagnie «Osez danser» et sa troupe d'amateurs (brillants) viendront animer cet après-midi : valse, tango, paso-doble, madison etc. seront au programme et vous pourrez les accompagner sur la piste de danse.

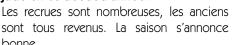
Un goûter sera comme d'habitude offert et servi par nos bénévoles.

Contact : Marie 05 45 37 00 50.



Valéchel Judo





Valechel judo vous propose pour les enfants 3 cours le mardi à Dignac, 3 cours le jeudi à Sers et 2 cours le jeudi à Villebois Lavalette. Un nouveau tatami à Villebois nous a été offert par la CDC Tude Lavalette Dronne.

Valechel judo c'est aussi un cours judo adulte le mercredi, un cours self défense le jeudi et deux cours taïso le vendredi à Dignac.



Le cours de self défense est ouvert à tous, il se pratique en tenue sportive. Vous y aborderez différentes réponses à une agression.

Le taïso est un mélange d'activité cardio et de renforcement musculaire. Le club et son enseignant sont certifiés Pep's (Prescription médicale d'une activité Physique Adaptée). Vous souffrez d'une pathologie chronique ? Rapprochez-vous de votre médecin traitant....

Biodiversité

Le Pissenlit

e pissenlit ou «dent de lion», à cause de la forme dentelée de ses feuilles, est parfois considéré à tort comme une mauvaise herbe. C'est pourtant une véritable bombe de nutriments.

Le pissenlit est connu des médecines chinoises et ayurvédiques depuis des millénaires. En Occident, ses bienfaits ont été découverts dès l'Antiquité mais n'ont été démontrés qu'au XVIe siècle, époque à laquelle les médecins l'utilisaient pour soigner les maladies du rein (c'est un dépuratif et un diurétique; d'ailleurs il faudrait entendre dans son nom «pisseen-lit»).

Les fleurs et les feuilles de pissenlit se cueillent au printemps, environ de la mi-avril à la mi-mai. A la fin du printemps, ses feuilles vert foncé sont plus dures et plus amères. Les racines, elles, se récoltent au début de l'automne.







Comment cuisiner et déguster le pissenlit ?

Par leur légère amertume et leur piquant, les feuilles de pissenlit rappellent la roquette. Crues, elles se mangent en salade gourmande avec des œufs, des lardons, des croûtons, des pommes de terre, mais elles s'accordent aussi aux betteraves et au maïs, qui atténuent sa vivacité. Les feuilles de pissenlit peuvent remplacer toutes les verdures dans les salades mélangées.

Elles se dégustent également cuites, en omelette ou en soupe avec des pommes de terre et pourquoi pas de l'ortie (une autre herbe sauvage), des fanes de radis ou du cresson, qui ont un peu les mêmes caractéristiques herbacées et astringentes.

Et comme tout est bon dans le pissenlit, ses fleurs peuvent servir à faire une sorte de miel ou confiture appelée «cramaillote». Ses racines, séchées, peuvent quant à elles être infusées dans de l'eau bouillante, et bues en tisane.

Les Compagnons du Végétal

Pourquoi L'association Les Compagnons du Végétal utilise des techniques agroécologiques telles que le paillage, les tas de branchages...

Sol couvert sol prospère sol nu sol foutu

En Automne c'est le bon moment pour pailler !!!

i l'on souhaite obtenir un jardin en bonne santé, le sol couvert fait partie des piliers de la gestion écologique d'un potager. En effet, une couche de paille de 10 cm sur le sol permet de maintenir l'humidité de la terre, évite l'érosion, nourrit la vie du sol et surtout empêche les rayons du soleil de toucher la terre. Le paillage peut être de la paille évidemment mais pas que, il peut être également de la tonte, du broyat, des feuilles mortes, ou tout autre matière organique accessible localement.

En effet le sol et ses habitants ont besoin de nutriments et le «paillage» en se décomposant, va enrichir le sol qui va lui-même participer à la bonne alimentation des cultures.

Ce paillage évite aussi la pousse d'autres plantes non désirées, appelées «mauvaises herbes» ou «adventices», permettant de donner plus de place à celle que l'on veut faire pousser.

Pour attirer la biodiversité au jardin, il faut toujours penser au «gite» et au «repas», ce qui signifie créer des petits refuges et des cachettes pour toutes les petites bêtes mais aussi penser à avoir des fleurs et fruits sur la plus longue période possible au jardin. On dit souvent aller du «Saule au lierre». Le saule va fleurir en premier et le lierre en dernier dans la saison.

Les tas de branches sont une autre façon de créer des «gites» au jardin, notamment pour les insectes ou les hérissons. Le bois mort est prisé par beaucoup d'espèces animales. Mais ce sont les champignons et les bactéries qui permettent la décomposition du bois ce qui enrichira le sol en nutriments.

En effet les branches et feuilles sont riches en éléments nutritifs, (azote, carbone, magnésium, calcium...).

En conclusion pour faire grandir un jardin naturel, le paillage et le branchage sont deux éléments incontournables et efficaces pour le bien être des plantes, du sol, de la biodiversité et du jardinier. Faire avec la nature et pas contre elle, cela nous sera bénéfique sur le long terme.



Les commerçants et artisans de Dignac

Privilégions nos commerçants, nos artisans, nos services.

Ils sont les forces vives de notre commune.

La liste des professionnels n'est pas exhaustive, la mairie n'a pas de fichier des entreprises.

COMMERCES

A L			-
Ah	ш		
~			

DEBORD Claudette 05 45 60 63 11 31 rue de la Clef d'Or

ALIMENTATION GÉNÉRALE BOUCHERIE

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

LAPIERRE-TRADITION.......... **05 45 24 50 05** 8 rue du Bourg

BAR TABAC JOURNAUX

BOULANGERIES-PÂTISSERIES

ENTREPRISES DIVERSES

MAGNÉTISEUSE COUPEUSE DE FEU

M^{me} Delphine SECONDE **06 22 38 51 19** 7 impasse des Argiliers

SENSITIVE GESTAL MASSAGES

PENSION DE CHEVAUX

TRAITEURS COCKTAILS SALÉS SUCRÉS

M^{me} Patricia DUSSAGNE **06 21 35 70 19** 12 rue de la Clé d'Or

FABRICATION DE PIQUETS

RINGUET Jean-François...... **05 16 70 12 03** 2 rue des Lauriers **06 81 79 71 03**

HORLOGERIE

AGENCE DE COMMUNICATION

TAILLEUR DE PIERRE & LUTHIER

VILISQUES Christophe....... 06 84 17 19 91 Cloulas - 186 rue Saint Sulpice

LE RUCHER DE CLOULAS

DURAND Jean-Mairie...... 05 45 24 52 58

VAL PHONIE (PRO & SERVICE)

Standard, secrétaire à domicile, prise de RDV, rédaction de courriers, envoi de mails, courses à domicile, etc........06 87 94 46 28 valerielaforge576@gmail.com

ARTISANS

COIFFURE

ÉLECTRICITÉ

GARAGES

MACONNERIE

La Côte - 55 route du Signal

SCIERIE ÉBÉNISTERIE

SERRURERIE - MENUISERIE ALU

PEINTURE

Plaquisterie Idéaldéco **05 45 23 84 06** 98 rue de la Clef d'Or

MENUISERIE

MJC Monnet 06 89 05 33 08

2 rue des Menuisiers

PIGNARD Guillaume 05 16 09 49 98 1 impasse des Chataîgniers

SARL BORDRON DUGENEST

Les Tourniers - 12 rue des Groies06 17 83 98 83 / 06 20 84 26 23

ENTRETIEN DE PARCS

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

MÉDECINS

CHRISTODOULOU Damien, DESBOURDES Audrey, DUPUIS-DUSSEAU Élise, ROUGIER Vincent, 39 rue de la Clef d'Or....... 05 45 24 55 24

INFIRMIER DE SANTÉ PUBLIQUE

GOREAU Thierry 05 45 24 55 24

INFIRMIERS À DOMICILE

BIROT Sandra, BONNAMY Jordane, TRANCHET Marie-Noëlle, CATHALIFAUD Émilie 20 rue du Lavoir 05 45 24 50 82

DENTISTE

KINÉSITHÉRAPEUTES

LOUYS Christophe JAUBERT-BUGES Nadine PORCHER Sarah

PODOLOGUE

PHARMACIE

LASSIME Alexandre...........05 45 24 50 12 40 rue de la Clef d'Or

ORTHOPHONISTE

DEVAIRE Sylvie05 45 23 12 35

DIÉTÉTICIENNE

LAULT Tiffany......06 59 24 06 52

PSYCHOLOGUE (Antenne Dirac)

COSSON-PATENOTRE Émilie ... 07 67 89 33 24



Agenda



La municipalité s'associe au CAD et à Hors Cadre VTT dans le cadre du Téléthon.

- >> Le 20 Novembre, 9h, au départ de la mairie, 3 randonnées vous seront proposées :
- Une randonnée pédestre, menée par le CAD.
- Une rando VTT «découverte du patrimoine» menée par Hors cadre.
- Une rando Cyclo menée par un élu de la mairie. Ces randonnées sont gratuites. Il vous appartiendra de verser votre obole dans l'urne Téléthon.
- >> Le 9 décembre, la course du muscle organisée par l'Ecole permettra à chaque enfant d'assurer le défi proposé par sa famille.

Nous comptons sur votre participation.

PARENTS D'ÉLÈVES Opération BENNE À PAPIERS place de l'école du 26 décembre au 6 janvier LOTO le 5 mars 2023





Nature et Patrimoine

La Mairie et le CAD s'associent pour mener à bien des travaux d'intérêt collectif. Vous souhaitez vous investir, participer au renouveau des sentiers de randonnée, rénover certains lavoirs, construire des passerelles, travailler au Jardin, donner la main lors de l'organisation des manifestations de la commune...?

Vous serez le bienvenu.

Pas besoin de compétences exceptionnelles.

Vous savez utiliser une débroussailleuse, une petite tronçonneuse, une tondeuse?

Vous savez pousser une brouette, tenir une truelle?

Vous savez coudre, peindre, poncer?

Alors rejoignez-nous!

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 7 novembre à 20 h, salle des mariages pour une présentation publique du projet.

